



Ciné-débat

Mardi 26 février 2019 à 19h15

Au Cinémovida (Grand'Place - Arras)



Synopsis : Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique le jour de sa naissance. C'est un accouchement sous X. La mère a 2 mois pour revenir sur sa décision. Les services de l'aide sociale à l'enfance et le service adoption se mettent alors en mouvement. PUPILLE est l'histoire de la rencontre entre Alice, 41 ans, et Théo, trois mois.

*L'adoption c'est la rencontre de 2 histoires... Et une histoire d'amour...
Mais pas que...*

*L'adoption c'est de faire sien un enfant né d'ailleurs... C'est donner une famille à
un enfant.*

**Ciné-débat animé par Catherine Ducrocq présidente de
l'association Efa 62, en partenariat avec l'UDAF 62**

Tarif 5€

**Réservations aux caisses du cinéma ou en ligne sur
cinemovida.com/arras à partir du 19 février**



CINÉ-DÉBAT PUPILLE LE 26 FÉVRIER À ARRAS

**L'UDAF 62, EFA 62 et le Cinémovida d'Arras co-organisent un ciné-débat autour du film Pupille.
Au Cinémovida d'Arras le mardi 26 février 2019, à 19h15.**

Le projet a démarré entre EFA 62 et UDAF 62, dans le contexte de la sortie du film Pupille, sorti en 2018 et réalisé par Jeanne Henry, avec Sandrine Kiberlain, Gilles Lellouche, Elodie Bouchez.

En effet, l'UDAF et EFA sont toutes deux désignatrices de **Représentants Familiaux** dans les Conseils de Famille des Pupilles de l'Etat et dans la Commission d'agrément à l'adoption. Ces représentants entourent eux aussi ce parcours d'adoption, et apportent leur point de vue sur les dossiers au regard de l'intérêt supérieur de l'enfant et dans l'intérêt des familles.

[Voir les entretiens croisés entre la Présidente d'EFA France, Nathalie Parent, et Jeanne Henry, réalisatrice](#)

Le déroulé de l'évènement :

Les spectateurs pourront réserver une place à partir du 19 février auprès du cinéma, au tarif de 5€.

Les associations accueilleront les spectateurs autour de stands présentant leurs actions. La séance sera suivie d'un débat dans la salle, **animé par Mme Catherine Ducrocq, Présidente d'EFA62**, accompagnée de Mme Alexandra Hu Deramaux, membre de l'association. Les échanges porteront sur ce parcours d'adoption, sur les regards croisés des différents intervenants dans le parcours de l'enfant, de la place des familles adoptantes, etc.

La **Présidente de l'UDAF 62, Anne Olla-Blondel**, sera également présente, ainsi que des membres des deux associations, en particulier les représentants des familles dans les Conseils de Famille des Pupilles de l'Etat et en Commission d'agrément à l'adoption.

Une collation sera offerte à la fin du débat.

<< [Lien vers l'affiche](#) >>

L'évènement sera également affiché prochainement sur facebook :

https://www.facebook.com/pg/cinemovida.arras/events/?ref=page_internal

Enfance & Familles d'Adoption du Pas-de-Calais est membre de la fédération nationale des associations de foyers adoptifs EFA, reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1984.

EFA62 fait également partie de l'UDAF 62.

EFA : Un mouvement tourné vers l'enfance

 Nous agissons en priorité en faveur de l'enfance délaissée.

 L'intérêt de l'enfant et son droit à avoir une famille sont deux exigences qui constituent l'essentiel de nos actions.

 Nous sommes, le mouvement de l'adoption associant plus de 10000 familles qui mettent en commun leur vécu de l'adoption et peuvent témoigner.

Quels sont nos objectifs ?

 Accueillir les familles qui désirent adopter un enfant, en France ou à l'étranger, en les informant, en les aidant à clarifier leur projet et évaluer leurs limites.

 Organiser des rencontres entre familles adoptives, afin qu'elles puissent échanger leurs expériences et s'entraider.

 Rechercher des solutions pour les enfants privés de famille avec les partenaires sociaux.

 Témoigner sur l'adoption.

Contact : Catherine Ducrocq, Présidente

contactefa@gmail.com

06.38.22.19.64 - 03.21.03.66.07

Site : <https://efa62.org>

L'Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais a pour objet de promouvoir et défendre les intérêts de toutes les familles du Pas-de-Calais, quel que soit leurs croyances ou leur appartenance politique.

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Nous **donnons notre avis** aux pouvoirs publics et proposons des mesures sur les questions d'ordre familial dans l'intérêt matériel et moral des familles : logement, santé, éducation, budget...

Nous **représentons** officiellement toutes les familles en proposant des délégués aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institutionnels de l'État, Département, Commune.

Nous **gérons** tout service d'intérêt familial : le service de la médiation familiale, service de la médaille de la Famille, le Point Info Conseil Accompagnement des familles -PICAF-, le Point Conseil Budget -PCB-, le Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux-ISTF-, l'action Lire et Faire Lire ...

Nous **exerçons** au nom des familles toute action civile auprès des juridictions compétentes.

Contact : Louise Prandi, Chargée de projets

lprandi@udaf62.unaf.fr

03.21.71.21.88

Site : <http://www.udaf62.fr>



Un cinéma Grand Public classé Art et Essai situé au cœur de la ville d'Arras !

Cinémovida est un cinéma de proximité qui, depuis son ouverture en 2005, entend contribuer à créer et préserver un lien social, assurer la diversité de la diffusion considérée comme indispensable à la pluralité la création. Il s'attache également à favoriser et développer un cinéma ou l'offre grand public et le cinéma d'auteur peuvent coexister.

La programmation est rythmée par des événements tout au long de l'année : ciné-goûters, séances « Ciné-classics », ciné-séniors, ciné-débats...

Nous participons également à la formation du public de demain en privilégiant une programmation jeune public riche et diversifiée avec des temps d'échanges, sans oublier le partenariat avec la section "Cinéma et Audiovisuel" du lycée Guy Mollet d'Arras et l'éducation à l'image en participant aux dispositifs "Ecole et Cinéma" et "Lycéens et Apprentis au Cinéma".

Cinémovida est partenaire du Arras Film Festival.